

TRAIT D'UNION CASTELTHÉBALDAIS



RETOUR EN IMAGES



Inauguration des nouveaux aménagements de l'école M. Canonnet - Le 20 janvier 2012



Remise des médailles du travail à Yvon Retailleau et Yves Hervouette - Le 3 février 2012



Remise du matériel informatique aux bénévoles de la bibliothèque - Le 3 mars 2012



Remise des cartes d'électeurs aux jeunes de 18 ans - Le 17 mars 2012



Carnaval des deux écoles - Le 24 mars 2012

→ PERMANENCES DES ÉLUS

- **Le maire : Jean-Paul Loyer**
Affaires générales
tous les jours sur rendez-vous
- **1^{er} adjoint : Philippe Allier**
Urbanisme, finances
mercredi matin sur rendez-vous.
- **2^{ème} adjoint : Alain Blaise**
Affaires scolaires et périscolaires
samedi de 9h30 à 11h sur rendez-vous.
- **3^{ème} adjoint : Michel Douillard**
Voirie, bâtiment, assainissement
lundi de 14h à 16 h sur rendez-vous.
- **4^{ème} adjointe : Jacqueline Levesque**
Affaires sociales et communication
mardi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.
- **5^{ème} adjoint : Michel Moreau**
Vie associative, sport et culture
mercredi de 15h à 17h30 sur rendez-vous.

→ HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Jeudi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état-civil

☎ 02 40 06 53 18
E-mail : mairie.chateau-thebaud@orange.fr
Site internet : www.chateau-thebaud.fr

→ GARDES DE NUIT ET WEEK-END

Médecins et ambulances	☎ 15
Gendarmerie	☎ 17
Pharmacie de garde	☎ 3237



Budget 2012, un millésime qui permet d'investir.

Le budget communal 2012 s'inscrit dans un contexte difficile en raison du gel des dotations de l'Etat aux collectivités locales (augmentation de la dotation globale de fonctionnement de +0,8%, largement inférieure à la progression de l'indice du coût de la vie), de la poursuite du désengagement du Conseil Général de la Loire Atlantique et de la création pour nous, d'une taxe liée à notre potentiel fiscal élevé (FPIC : fond de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales). Vous en trouverez à l'intérieur du journal municipal, résumés en images, les principaux chapitres (voir page 9).

Nous avons travaillé durant l'année 2011 à redresser de plus d'un tiers nos propres possibilités d'investissement et nous avons bénéficié de la poursuite des transactions immobilières qui se sont accompagnées de droits de mutation supérieurs à ceux prévus (+20%). Pour 2012, le produit fiscal de la ville progresse grâce à un élargissement des bases foncières (+22%). Seul le taux communal de la taxe d'habitation très inférieur aux autres taux, augmente de 2%.

La finalisation de l'étude stratégique et nos possibilités d'autofinancement nous permettent d'aspirer à de nouvelles perspectives d'aménagement et donc de développement.

La commune trace donc son sillage vers l'avenir :

- **en gérant attentivement les dépenses de fonctionnement (-2% pour 2012)** notamment celles à caractère général. Nous avons rationalisé certaines charges (fournitures, fluides, ordures ménagères, ...) à l'image du budget des ménages, la mairie peut et se doit de limiter ses consommations ;
- **en prévoyant un budget d'investissement important** de plus d'un million d'euros, (encore une fois sans mobilisation d'emprunt) nous avons prévu de rénover ou transformer une partie de notre patrimoine immobilier par autofinancement et de finaliser l'ensemble de nos engagements électoraux ;
- **en poursuivant la fourniture d'un service public de qualité.**

Malgré un contexte général peu avantageux pour les finances locales, ce budget 2012 maintient l'effort d'investissement et conforte la qualité des services développés ces dernières années tout en préparant l'aménagement du futur « espace bibliothèque ».

Philippe Allier
Adjoint aux finances et à l'urbanisme

Sommaire

La Vie Municipale - page 2 à 12

- Compte rendus des Conseils municipaux
- Dates à retenir
- Patronage & Presbytère
- Interviews
- Combien ça coûte ?
- Budget
- Enfance Jeunesse
- Urbanisme
- Mesures de vitesse
- Merci

La Vie scolaire - page 13

- Ecole Marcel Canonnet
- Ecole Saint-Joseph

La Vie Associative - page 14 à 17

- L'amicale laïque
- Balivernes
- Comité des fêtes
- Don du sang
- Le club des amis réunis
- Divers

Infos Pratiques - page 17 à 19

- Rappels
- Etat Civil
- Calendrier des manifestations
- Divers

Intercommunalité - page 20

- Déchèteries
- SPANC

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Compte rendu de conseil municipal du 12 décembre 2011

■ Constitution du groupe local de pilotage relatif au diagnostic sur les zones humides et les haies

M. ALLIER présente ce dossier et rappelle que la consultation afin de retenir un bureau d'étude sera terminée prochainement. Le coût de cette étude se situe entre 10 000 € et 20 000 € TTC et se déroulera durant toute l'année 2012.

Il convient de créer un groupe de pilotage qui suivra ce dossier. A cet effet M. ALLIER propose de constituer un groupe conformément aux préconisations de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise (IIBSN).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

APPROUVE la désignation des élus suivants :

M ALLIER, adjoint délégué à l'urbanisme, M. DOUILLARD, adjoint délégué à la voirie, M. MOREAU, adjoint au maire, représentant de la commune à l'IIBSN, Mme NOBLET Anne, conseillère municipale.

Ainsi que : Patrick Gouraud et Alain Gillardeau (agriculteurs).

■ Projet de chemin piétonnier – Aire de la salle

Il est rappelé que ce projet répond à un besoin ancien consistant à relier de façon piétonne le bourg et le quartier Saint-Thomas (rue du Prieuré).

M. DOUILLARD explique que la municipalité a trouvé un accord avec le propriétaire du terrain à hauteur de 35€/m², la surface nécessaire étant d'environ 30 m². Le mur et les claustras seront réalisés en régie par le service technique.

A noter également que le lotisseur a cédé gratuitement

le terrain en échange de la rétrocession des voiries et des espaces communs au domaine public dès réception.

M. DOUILLARD précise que la place de l'Aire de la Salle sera refaite ainsi que les traçages des parkings. Il est également envisagé de prévoir une signalisation adaptée afin d'orienter les usagers.

M. ALLIER indique que ce projet est susceptible de recevoir une subvention de la Région au titre du CTU (Contrat de Territoire Unique) sur lequel est inscrite une somme de 4000 € (montant subventionnable : 30 000 €).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

APPROUVE le projet d'un montant arrondi à 16 000 € TTC.

■ Espace jeunes : changement de lieux de résidence

M. BLAISE explique que l'Espace Jeunes, situé au n°11 rue des sports, ne permet plus d'accueillir les jeunes dans de bonnes conditions (accessibilité et sanitaires). Il propose de les reloger dans le centre culturel du Moulin Chupin. En effet la salle de réunion est souvent disponible. Ils pourront y laisser du matériel tout en conservant la polyvalence des lieux qui devrait pouvoir encore accueillir des réunions. M. BLAISE rappelle que toutes les activités sont encadrées par les animateurs de la commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

APPROUVE le transfert de l'Espace Jeunes au centre culturel du Moulin Chupin, 1 rue des Sports à Château-Thébaud (44690) à compter du 1^{er} janvier 2012.

Compte rendu de conseil municipal du 9 janvier 2012

■ Motion contre la libéralisation des droits de plantation des vignes

Considérant la décision prise en 2008 de rendre totalement libre la plantation de vignes sur tout le territoire de l'Union Européenne à partir du 1^{er} janvier 2016.

Considérant que la plantation de vignes est régulée

dans certains Etats membres depuis les années 1930, et dans l'Union Européenne depuis les années 1970.

Considérant que la Commission a proposé dans la dernière réforme de l'O.C.M. de diminuer le potentiel à travers le financement d'un plan d'arrachage, et dans le même temps de libéraliser les plantations à

partir du 1^{er} janvier 2016 et considérant que ces deux mesures sont antinomiques.

Considérant les conséquences probables de la libéralisation des plantations sur l'économie, l'aménagement du territoire, les paysages, le tourisme, l'environnement : surproduction, chute des prix, diminution de la qualité, perte de notoriété, disparition des exploitations familiales, délocalisation du vignoble vers les plaines, concentration du secteur.

Considérant les très vives inquiétudes que provoque cette décision chez les professionnels, les élus, et plus largement les citoyens.

Considérant que la quasi-totalité des pays producteurs dénonce aujourd'hui cette décision et demande à la Commission de maintenir cet outil de régulation du potentiel de production.

Considérant que la Commission reste toujours sourde à ces appels et se contente de faire circuler un questionnaire dans la perspective du rapport d'étape qu'elle doit publier en 2013.

Considérant les initiatives déjà constatées sur le terrain avant l'échéance du 1^{er} janvier 2016 (spéculations, achat de terrain dans les plaines, etc..) et les inquiétudes grandissantes des vignerons notamment les jeunes sur leur proche avenir.

Considérant que l'encadrement du potentiel de production ne freine pas le développement des exploitations mais permet d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande.

Considérant le calendrier des institutions européennes et l'incertitude importante qui pèse sur la réouverture du dossier.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

- **demande** au Gouvernement et au Chef de l'Etat de poursuivre leurs efforts et de convaincre les Etats membres ;
- **invite** le Conseil des Ministres de l'Agriculture à acter ensuite de ces positions gouvernementales ;
- **demande** à la Commission Européenne d'user de ses nouveaux pouvoirs et de prendre toutes les initiatives législatives et politiques pour faire aboutir ce dossier au plus vite ;
- **appelle** le Parlement Européen à prendre toutes les mesures adéquates pour accompagner cette démarche et la faire aboutir au plus vite ;
- **et invite** les autres élus et collectivités locales à s'associer à cette motion.

■ Avenant à la convention « Actes » pour la dématérialisation des documents budgétaires

Vu la convention en date du 24 décembre 2009, par laquelle la commune de Château-Thébaud adhère au dispositif de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité à compter du 1^{er} janvier 2010, autorisée par délibération du conseil en date du 14 décembre 2009.

Vu la circulaire du 22 novembre 2011 relative au déploiement de la dématérialisation et au contrôle des documents budgétaires via « Actes budgétaires »,

M. le Maire présente la question et indique que la préfecture propose désormais de télétransmettre à compter de cette année les documents budgétaires, comme c'est le cas actuellement via la convention « Actes » pour les arrêtés et les délibérations.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

APPROUVE l'avenant relatif à la convention entre le représentant de l'Etat et les collectivités territoriales pour la télétransmission des actes soumis au contrôle budgétaires (BP-DM-BS-CA) ;

AUTORISE M. le Maire à signer cet avenant.

■ Convention avec le centre de gestion pour la commission de réforme

Vu le projet de convention présenté par le centre de gestion de Loire-Atlantique, M. ALLIER propose, sur initiative du centre de gestion, une convention afin de facturer les dossiers instruits par la commission de réforme à raison de 29 € par dossier.

Pour mémoire la commission de réforme instruit les dossiers et forme des avis dans le cadre de l'imputabilité du service ou de l'octroi de temps partiel thérapeutique pour maladie ou accident du travail, invalidité, inaptitude, ...

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

APPROUVE la convention qui constitue le cadre juridique dans lequel s'inscrit toute collectivité saisissant la commission départementale de réforme des agents de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique.

AUTORISE M. le Maire à signer la présente convention Effet au 1^{er} janvier 2012.

LA VIE MUNICIPALE

Compte rendu de conseil municipal du 20 février 2012

■ Compte de gestion - budget communal 2011

M. ALLIER présente les comptes de l'exercice 2011.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

APPROUVE le compte de gestion 2011 du Budget Communal du Trésorier Municipal **conforme** au compte administratif dressé par M. le Maire, lequel peut se résumer ainsi :

Dépenses : 2 297 305,06 €, Recettes : 3162 909,81 €.

■ Compte administratif du budget communal 2011

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. ALLIER Philippe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011 dressé par Monsieur LOYER Jean-Paul, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants),

LUI DONNE acte de la présentation faite du compte administratif ;

CONSTATE, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

ARRETE les résultats définitifs conformes au compte de gestion du trésorier ;

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement 2011 soit 366 617,89€ à la section d'investissement du budget primitif 2012.

■ Débat d'orientation budgétaire 2012

M. ALLIER fait part des différentes données à prendre en compte cette année et le contexte budgétaire 2011 ainsi que l'état de la dette et son extinction.

Il informe les conseillers que la commission finances lors de la réunion du 17 janvier 2012 propose de ne pas augmenter les taux d'imposition du foncier (bâti et non bâti) et propose une augmentation de 2 % de la taxe d'habitation. En effet notre taux est plus faible que les autres communes membres de la CCSMG. Une majorité de 12 conseillers est favorable à cette proposition.

■ Projet de mise en accessibilité de la mairie et de la salle de la Tour

M. le Maire présente ce projet qui a été réexaminé suites aux remarques évoquées lors du dernier conseil. Il propose une rampe réduite et un élévateur intérieur. Il est également envisagé de mettre aux normes d'accessibilité les sanitaires. Coût estimatif : 54 000 € TTC.

M. le Maire rappelle qu'il convient de solliciter des subventions (Préfecture et CG44)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le Conseil Municipal :

APPROUVE le projet suivant :

Dépenses : 53 992 € Recettes : 45 000 €.

■ Service enfance jeunesse – Tarifs des camps d'été 2012

Mme HERMON, représentant la commission enfance jeunesse, présente les 5 « camps d'été » envisagés pour 2012, qui correspondent à 2 grilles tarifaires.

- Séjour passerelle 11-13 ans du 9 au 13 juillet à la Jaille-Yvon (49) en camping avec piscine (paintball, tir à l'arc, canoë-kayak...)
- Séjour 8-11 ans du 16 au 20 juillet au Lion d'Angers en camping (activités robotique, micro-fusées et cirque).
- Une nuitée 6-8 ans les 24 et 25 juillet au Parc oriental de Maulévrier (49) (activités jeu de découverte du parc et jardin japonais).
- Séjour 8-11 ans du 20 au 24 août à la Jaille-Yvon en camping (équitation, paintball, canoë-kayak, grimpe arbre...)
- Une nuitée 6-8 ans les 28 et 29 août à Pont Caffino en tentes (tir à l'arc, découverte nature).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

APPROUVE le contenu des camps d'été 2012.

Les tarifs sont à votre disposition sur le site internet de la commune.

■ Inventaire des zones humides et des haies. Approbation et demandes de subventions

M. le Maire indique qu'il convient d'approuver le projet et de solliciter des subventions suite à la consultation effectuée auprès des bureaux d'études spécialisés dans le domaine de l'environnement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

APPROUVE le projet d'inventaire des zones humides et des haies, pour un montant HT de 9317.50 €

AUTORISE M. le Maire à signer le marché correspondant et à prendre toutes mesures nécessaires à sa bonne exécution ;

SOLLICITE l'aide financière :

- de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne,
- du Conseil Régional et l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise au titre du contrat Régional de Bassin Versant 2012.

■ Cimetière : procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2223-4, L2223-17, L 2223-18, R 2223-12 et R 2223-23,

M. DOUILLARD propose de mettre en œuvre une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon. En effet il a été recensé environ 77 monuments en mauvais état.

La procédure est prévue pour durer 3 ans (Délais de remise en état).

M. le Maire est favorable à ce projet qui a déjà été mené à bien il y a une quinzaine d'années car cela permet une remise en état des tombes et donc un meilleur aspect du cimetière, mais également de faire de la place et anticiper l'avenir car le nombre de places dans le cimetière est limité.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

APPROUVE le lancement de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière Saint-Martin.

Compte rendu de conseil municipal du 12 mars 2012

■ Taux des taxes locales 2012

M. ALLIER propose, conformément à la proposition de la commission finances, une augmentation de 2% sur le taux de la taxe d'habitation uniquement. M. ALLIER précise que nos taux restent inférieurs à la moyenne départementale.

Après en avoir délibéré, par dix-huit voix pour et une abstention (19 votants) le conseil municipal :

APPROUVE les taux suivants :

Taxes	2012
Taxe d'habitation	14,34%
Taxe foncière (Bâti)	18,34%
Taxe foncière (Non bâti)	47,79%

■ Budget primitif communal 2012

M. ALLIER présente le budget dans son ensemble, conformément aux conclusions de la commission finances.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE le budget primitif communal pour 2012 suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 2 030 772 € Recettes : 2 030 772 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 1 187 876 € Recettes : 1 187 876 €

■ Vote des subventions

M. ALLIER propose, conformément aux propositions de la commission finances, une augmentation de 2% des subventions pour 2012 sauf pour les subventions faisant l'objet de convention ou d'indexations spécifiques (*).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

ACCORDE les subventions suivantes :

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNALES 2012

- A.F.N. et ACPG	151 €
- A.D.M.R. (Aide familiale).....	458 €
- A.D.M.R. (Aide ménagère).....	458 €
- Donneurs de sang	112 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers	759 €
- Club des Amis Réunis	158 €
- Comité des Fêtes	471 €
- Comité des Fêtes (Feu d'artifice)	819 €
- Comité des fêtes (illuminations de Noël)	312 €
- Société de chasse communale	102 €
- Enveloppe globale associations communales ..	573 €
- Enveloppe d'aides exceptionnelles asso. communales	2 000 €

LA VIE MUNICIPALE

AUTRES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- *A.D.I.C.L.A. (Ass. d'Information Communale de Loire-Atlantique) 428,10 €
- *A.D.I.L. (Ass. Départ.pour l'Information sur le Logement) 678,94 €
- Vacances et familles 44 40 €
- Association des paralysés de France (APF) 70 €
- Prévention Routière 70 €
- Les Restaurants du Coeur 100 €
- Le Secours Catholique Français 100 €
- Association de lutte contre les myopathies (AFM) . 40 €
- *Le Souvenir Français 10 €
- *Fédération des Œuvres Laïques (FAL 44) 150 €

DONNE délégation de pouvoir à la commission sport, culture et vie associative afin de répartir les enveloppes de subventions, à savoir l'enveloppe globale de subvention et l'enveloppe destinée aux subventions exceptionnelles. Les conseillers municipaux seront tenus informés de cette répartition (montants et bénéficiaires)

	2012	Effectif prévisionnel	Montant plafond
Fournitures scolaires			
Ecole Marcel Canonnet de Château-Thébaud	61,90 €	225	13 927,50 €
Ecole St -Joseph de Château-Thébaud	61,90 €	130	8 047,00 €
Collège Jean Monnet de Vertou	13,26 €	12	159,12 €
Collège Lucie Aubrac de Vertou	13,26 €	72	954,72 €
Collège St Blaise de Vertou	13,26 €	60	795,60 €
Collège public d'Aigrefeuille	13,26 €	10	132,6 € 0
Collège de la Maine d'Aigrefeuille	13,26 €	30	397,80 €
Déplacements & Classes de découverte			
Ecole Marcel Canonnet de Château-Thébaud	22,49 €	225	5 060,25 €
Ecole St -Joseph de Château-Thébaud	22,49 €	130	2 923,70 €
Aide au sport scolaire			
Ecole Marcel Canonnet de Château-T (Amicale L)	2 €	225	450,00 €
Ecole St -Joseph de Château-Thébaud	2 €	130	260,00 €

Subventions Enseignement Technique			
Chambre des métiers de Vendée	12,52 €	1	12,52 €
Chambre des métiers de Loire-Atlantique	12,52 €	8	100,16 €
Chambre des métiers d'Ille et Vilaine	12,52 €	1	12,52 €
AFPBTP44	12,52 €	3	37,56 €
Lycée Tech et Prof. agric. Briacé	12,52 €	3	37,56 €
Maison Familiale Rurale Clisson	12,52 €	1	12,52 €
Maison Familiale Rurale Carquefou	12,52 €	1	12,52 €
Participations aux dépenses de fonctionnement école privée			
Ecole St -Joseph de Château-Thébaud	554 €	130	72 020 €
Ecole privée, classes d'adaptation	287 €	1	287 €
Autres scolarisations			
Scolarisation enfant handicapé (ADAPEI)	135 €	4	540 €
Scolarisation inst. médico- éducatif	135 €	1	135 €

Dates à retenir

- ✓ **Elections Législatives**
Dimanches 10 & 17 juin 2012 - Bureaux de vote salle Arcades et Maine
- ✓ **Feu d'artifice à Pont Caffino**
Samedi 7 juillet 2012 – Organisé par le Comité des Fêtes de Château-Thébaud
- ✓ **Forum des Associations**
Samedi 1^{er} septembre 2012 – Salle omnisports 14h00/17h30
- ✓ **Raid Nature Caffino**
Samedi 8 et dimanche 9 septembre 2012
- ✓ **Journées du Patrimoine**
Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012



PATRONAGE ET PRESBYTÈRE

L'équipe Municipale souhaite vous informer sur ces dossiers difficiles qui ont fait l'objet d'une réflexion approfondie par les élus depuis 2005.

En effet depuis cette date une étude patrimoine succincte avait été réalisée et depuis 2008, l'équipe en place a réfléchi sur l'avenir des deux sites, presbytère et patronage dans le cadre d'une étude stratégique réalisée par le Cabinet Ponant.

Nous avons fait visiter et revisiter le patronage par des professionnels, fait des études en vue d'une réhabilitation en logements et la réalité nous a été présentée par les experts qui ont tous renoncé, sauf à refaire un bâtiment entièrement nouveau, essentiellement pour des raisons de fonctionnalité, de coûts et de développement durable (Bâtiments BBC : Bâtiment de Basse Consommation). Normes RT 2012.

Elu par la population pour mettre en place un programme qui touche à sa fin, le Conseil Municipal s'est donc prononcé après de longues réflexions et études sur la destination des deux bâtiments que sont le presbytère et le patronage. Le premier sera un bâtiment public, le second sera destiné à l'habitat. Nous comprenons

l'attachement de certains au patronage pour diverses raisons (familiale, personnelle ou présence d'hirondelles sous les toits), mais cela suffit-il à imposer à l'ensemble de la population un coût qui serait répercuté sur ses impôts ? Une destination à un petit collectif d'habitat social du type de ce qui s'est fait à la Croix Verte nous semble, à nous élus, préférable.

Nous avons des objectifs quantitatifs de réalisation de ce type d'habitat imposés par le PLH : (Programme Local d'Habitat) pour le mandat municipal. C'est sur le site du patronage que le Conseil a porté son choix.

La destruction des nids d'hirondelles se fera en respectant la législation et en concertation avec LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

En ce qui concerne le Presbytère, une consultation est en cours pour le choix d'un architecte en vue de la réhabilitation de ce site qui accueillera la Bibliothèque Municipale.

Elle sera complétée par une étude d'aménagement du quartier presbytère, Aire du Clos de la Grange.

CULTIVEZ LA CONVIVIALITÉ !

Les beaux jours sont maintenant arrivés et vous êtes peut-être à préparer une fête avec vos voisins afin de passer un moment chaleureux et convivial autour d'un barbecue dans les semaines à venir. Ce sont de belles rencontres à faire entre jeunes et moins jeunes !

La commission information et communication serait très heureuse de relater vos prochaines fêtes, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pourrions ainsi faire partager ces bons moments dans un prochain journal municipal.

La commission « infos et communication »

CANICULE - ÉTÉ 2012



SENIORS, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes

Les personnes âgées de + de 65 ans, fragilisées par la maladie et vivant seules, les personnes adultes handicapées, domiciliées à Château-Thébaud sont invitées à se faire recenser en mairie avant le 30 juin 2012 afin que les services d'urgence soient informés rapidement de leur situation. Cette démarche est volontaire et fera l'objet de votre part ou du représentant légal d'une demande **en mairie**.

N'hésitez pas à aider et à vous faire aider :

- demandez de l'aide à un parent, un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise,
- informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes.

Contactez votre médecin, votre pharmacien :

Si vous prenez des médicaments, ou si vous ressentez des symptômes inhabituels.

Pour plus d'informations :

- consulter régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France,
- consulter votre médecin traitant,
- **contacter votre mairie : 02.40.06.53.18,**
- consulter le Centre Local d'Information et de Coordination « VILLES VILL'AGES » 09 72 92 66 87.

LA VIE MUNICIPALE

INTERVIEW

Pour ce bulletin, c'est la dynamique équipe de la bibliothèque que nous avons choisie d'interroger. Pour ce faire, nous avons rencontré 3 bénévoles : Marité, Noëlle et Eliane. Elles ont bien voulu répondre à nos questions.

Parlez nous de l'historique de la bibliothèque.

Au départ, la bibliothèque était paroissiale. En 1975, la municipalité prend le relais sous la houlette de Marie Guillet puis de Mme Soumagnac Lucienne. Elle se situe à l'époque dans une salle de la mairie d'à peine 10 m². En janvier 1991, la bibliothèque déménage au Moulin Chupin et Marité Radigois en prend la responsabilité. Il y a alors 180 lecteurs. Il y en aura 228 en 1994 et 660 en 2011 (316 adultes et 246 enfants).

Comment fonctionne la bibliothèque ?

C'est une bibliothèque municipale uniquement gérée par des bénévoles, sans aucun salarié. L'inscription et les prêts sont gratuits. La municipalité nous fournit le nécessaire pour restaurer les livres et nous octroie une enveloppe budgétaire de 2€ par lecteur inscrit qui nous sert tous les ans à acheter de nouveaux livres. Les bénévoles assurent l'entretien des livres et le fonctionnement. Nous prêtons 4 livres par lecteur pour une durée d'un mois. Si un livre vous intéresse et que la bibliothèque ne le détient pas, elle peut néanmoins vous le commander auprès de la BDLA.

Le nombre de livres actuels est de 3000 + 350 du bibliobus*.

Nous prêtons environ 5500 livres par an (2000 pour adultes et 3500 pour enfants).

Les dons sont acceptés mais il faut que les livres soient en très bon état. Nous en recevons ainsi environ 90 par an.

Où en êtes-vous avec l'informatisation ?

C'est un travail énorme. Reprendre tous les livres, les auteurs, les résumés... 4 personnes s'y consacrent depuis 3 mois. Cela permettra à l'avenir une meilleure gestion, une meilleure connaissance des livres en stock, savoir si tel livre est disponible ou non, etc... Cela facilitera les réservations et à terme, chacun pourra visualiser de chez soi le catalogue de la bibliothèque. Dans ce cadre, nous avons dû reprendre à zéro notre fichier lecteur. Il est donc important et encore possible de donner ses coordonnées.

Avez-vous d'autres activités culturelles ?

A chaque vacances, il y a l'heure du conte. Nous accueillons des enfants accompagnés de leurs parents

De gauche à droite Noëlle, Marité et Eliane



pour leur raconter des histoires. Elles sont suivies d'un petit goûter.

La bibliothèque est aussi un lieu de rencontre. Cela va plus loin qu'un échange de livres. Les gens arrivent et demandent : que vais je pouvoir prendre aujourd'hui ? On conseille, on discute autour du livre en toute convivialité.

Qui sont les bénévoles ?

Nous sommes une équipe de 17 personnes. 16 femmes et 1 homme. Nous sommes à la recherche de personnes susceptibles d'étoffer notre équipe. Cette activité n'est pas très prenante et les bénévoles peuvent y consacrer le temps qu'ils souhaitent.

Qu'attendez-vous du projet de la nouvelle bibliothèque ?

L'équipe attend avec impatience la nouvelle implantation. Nous sommes plein de dynamisme et de projets mais il est vrai que le manque de place nous freine beaucoup. Un espace plus grand nous permettrait d'avoir un plus grand choix de livres. Nous pourrions accueillir les écoles dans de meilleures conditions, faire des expos, des soirées discussions littéraires, etc...

Avez-vous un message à faire passer ?

Comme nous l'avons dit précédemment, nous avons besoin de quelques bénévoles supplémentaires. Nous souhaitons également qu'il y ait de nouvelles inscriptions afin de faire vivre encore mieux ce lieu.

Les horaires de la bibliothèque : mercredi de 15h00 à 16h30 et samedi de 10h00 à 12h00.

Renseignements ou inscriptions auprès de Marité Radigois : 02.40.06.54.43 ou jm.mt@radigois.org

**Bibliobus : c'est un système de bus itinérant qui fait la tournée de toutes les bibliothèques du département pour prêter des livres. Ils passent tous les trois mois et nous choisissons environ 350 livres dans tous les domaines. Ce bus est alimenté par la BDLA qui fait partie du Conseil Général.*

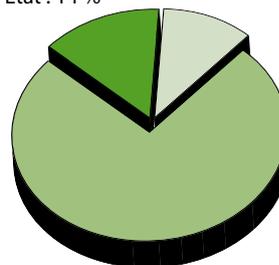


LA VIE MUNICIPALE

COMBIEN ÇA COÛTE ? FINANCEMENT DES PRÉAUX ET DES SANITAIRES DE L'ÉCOLE

Total	183 264 € HT	%
Autofinancement	138 433 € HT	76 %
Subvention Etat	25 000 € HT	14 %
Subvention Département	19 831 € HT	11 %

Subvention Etat : 14 % Subvention Département : 11 %



Autofinancement : 75 %

BUDGET PRINCIPAL 2012 EN IMAGES

FONCTIONNEMENT

Recettes 2012 (1 980 000 €) répartition pour 100 € perçus.



Dotations subventions 32 €



Impôts et taxes 54 €



Autres 2 €



Produits de services 12 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses 2012 (1 980 000 €) répartition pour 100 € dépensés.



Charges générales 26 €



Personnel communal 40 €



Dépenses imprévues 7 €



Autofinancement 11 €



Charges de gestion 12 €



Intérêts des emprunts 4 €

INVESTISSEMENT

Recettes 2012 (1 141 000 €)



Subventions 84 000 €
9%



Taxe équipement 70 000 €
8%



Autofinancement 686 000 €
73%



RTVA 92 000 €
10%

INVESTISSEMENT

Dépenses 2012 (1 141 000 €)



Etudes 30 000 €
2%



Terrains 12 000 €
(1%)



Matériels 40 000 €
3%



Bâtiments 140 000 €
(12%)



Voirie 157 000 €
(14%)



Rembours emprunts 100 000 €
(9%)



Dépenses non affectées 665 000 €
(58%)

LA VIE MUNICIPALE

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE



Accueil périscolaire et Accueil de loisirs du mercredi

Tél.: 02.28.21.34.66

Email : aps.chateau-thebaud@orange.fr

Les fiches d'inscriptions pour la rentrée scolaire 2012/2013 seront disponibles **à partir du 11 juin 2012** (documents à retirer à l'accueil périscolaire ou en mairie). Retour des dossiers **avant le 5 juillet 2012**.

Nous vous rappelons que l'inscription est obligatoire, les enfants ne seront pas acceptés même occasionnellement si ce dossier n'est pas remis à la directrice !!

Accueil de loisirs (vacances)

Tél. : 02.28.21.34.66

E-mail : aj.chateau-thebaud@orange.fr

Vacances d'été

- du lundi 9 au 13 Juillet 2012
- du lundi 16 au jeudi 20 Juillet 2012
- du lundi 23 au vendredi 27 Juillet 2012
- du lundi 20 au 24 Août 2012
- du lundi 27 au 31 Août 2012

Les inscriptions auront lieu à l'Accueil Périscolaire le lundi 14 mai, mardi 15 mai, mercredi 16 mai de 17h à 18h45.

Séjours 2012

Le séjour passerelle 11/13 ans est ouvert pour 24 jeunes, il reste 3 places du 9 au 13 juillet 2012. Des places sont encore disponibles pour les séjours 8/11 ans et pour la nuitée

Séjours : du 16 au 20 juillet et du 20 au 24 août.

Nuitée : du 28 au 29 août 2012.

Renseignements tél. : 02.28.21.34.66 - E-mail : aj.chateau-thebaud@orange.fr

Le Contrat Educatif Local CEL

Plusieurs actions ont réuni les enfants, les jeunes et les familles depuis le début de l'année 2012.

Tournoi de baby foot et tennis de table en décembre 2011

Ce tournoi familial a réuni 39 participants dans la joie et la bonne humeur.



Stage PSC1 organisé par l'Amicale Laïque dans le cadre du CEL en février 2012

Cinq garçons et cinq filles, âgés de 12 à 15 ans, ont participé au stage de Prévention et Secours Civique de niveau 1, animé par un formateur de l'Union Départementale des Premiers secours 44.

Stage radio organisé par l'Amicale Laïque dans le cadre du CEL en février 2012

En collaboration avec la FAL 44, 8 jeunes ont découvert pendant trois jours la technique de l'interview sur le thème des différentes discriminations et à partir de différents supports. Ils ont passé deux jours à Nantes dans les studios de Sun Radio, appris à mener une interview, fait des micro-trottoirs, participé à un atelier de braille, interviewé des membres d'associations.



Tournoi d'échec mars 2012

10 participants ont disputé le tournoi avec passion supervisé par Mr SIMONET président du club échiquier de Sèvre et Maine.



NOUVELLES DISPOSITIONS EN MATIÈRE D'URBANISME



Mise en place de la taxe d'aménagement

Depuis le 1^{er} mars 2012, la taxe d'aménagement se substitue aux 3 taxes (Taxe Locale d'Équipement (TLE), Taxe Départementale des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (TDCAUE), Taxe Départementale des Espaces Naturels et Sensibles (TDENS) qui étaient facturées lors de la construction.

De plus, on ne parle plus de Surface Hors d'œuvre Brute et Nette (SHOB et SHON). Maintenant, pour les permis de construire ainsi que les déclarations préalables, vous devez déclarer les surfaces de plancher, c'est-à-dire : « la somme des **surfaces de plancher** closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1.80 mètre, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment déduction faite des vides et des trémies ».

Par délibération du 18 octobre 2011, le conseil municipal a décidé d'instituer un taux de 5% pour cette taxe d'aménagement.

Nouvelles formalités pour les autorisations de construire :

De nouveaux formulaires sont disponibles en mairie, ou sur internet sur le site : service-public.fr

Le décret du 7 décembre 2011 a modifié les formalités administratives seulement dans les **zones urbaines**.

Pour avoir des informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme à la mairie.

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES SUR LA COMMUNE



Les zones humides sont des zones de transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. Elles jouent un rôle fondamental à différents niveaux : prévention des crues, épuration des eaux, conservation de la biodiversité.

Suite à une régression de ces zones humides observées ces cinquante dernières années, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

(SDAGE) Loire Bretagne demande la réalisation d'inventaires de zones humides afin de les prendre en compte dans les documents d'urbanisme et de les préserver.

Cet inventaire communal aura lieu jusque fin août 2012 et consistera à relever la végétation sur place et à réaliser des sondages de sols à la tarière à main en différents points de la commune. Les chargés d'études de la société OCE Environnement seront amenés à pénétrer sur les parcelles privées au cours de l'étude afin de vérifier la présence ou non de zone humide sur ces terrains. Les chargés d'études auront une attestation certifiant que la mairie de Château-Thébaud a mandaté le bureau d'étude pour effectuer les inventaires.

DÉCLARATION DE CATASTROPHE NATURELLE

Les phénomènes de retrait-gonflement des sols argileux provoquent des tassements qui peuvent endommager le bâti. Ils sont consécutifs à des périodes de sécheresse importante (1989 et 1990, 2003 et 2005 surtout).

Sur la commune de Château-Thébaud, la période 1989-1990 a donné lieu à 2 sinistres reconnus par arrêté ministériel du 14 janvier 1992.

Vous avez constaté à l'issue des dernières périodes de sécheresses des fissures importantes à l'extérieur comme à l'intérieur de votre maison, sachez que vous avez la possibilité de faire une demande de déclaration de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture.

Cette déclaration doit être enregistrée en mairie. Renseignements auprès du service urbanisme (tél : 02.40.06.53.18).

LA VIE MUNICIPALE

MESURES DE VITESSE

Ces chiffres font suite à une étude menée en 2011 par le Conseil Général sur deux lieux différents : Le Petit Douet et le Grand Barre Sauvage.

Quelques chiffres au lieu-dit « Le Petit Douet »

- Période de référence du lundi 14 mars au mercredi 23 mars 2011.
- Vitesse limitée à 90 km/h
- Moyenne horaire par jour ouvrable : 26 véhicules
- Vitesse moyenne : 58,9 km/h
- Sens 1 vers Montbert : 132 véhicules sur 5219, **soit 3%**, dépassent le seuil de la vitesse limitée autorisée (90 km/h).
- Sens 2 vers Château-Thébaud : 47 véhicules sur 4905, **soit 1%**, dépassent le seuil de la vitesse limitée autorisée (90 km/h).

Quelques chiffres au lieu-dit « Le Grand Barre Sauvage »

- Période de référence du lundi 14 mars au mercredi 23 mars 2011.
- Vitesse limitée à 90 km/h
- Moyenne horaire par jour ouvrable : 35 véhicules
- Vitesse moyenne : 73,9 km/h
- Sens 1 vers Nantes : 551 véhicules sur 6859, **soit 8%**, dépassent le seuil de la vitesse limitée autorisée (90 km/h).
- Sens 2 vers Château-Thébaud : 648 véhicules sur 6845, **soit 9%**, dépassent le seuil de la vitesse limitée autorisée (90 km/h).

REMERCIEMENTS AU DOCTEUR COUSIN MÉDECIN GÉNÉRALISTE SUR NOTRE COMMUNE DE 1974 À 2011.



Le 1^{er} janvier 1974, le jeune docteur en médecine ouvre un cabinet médical à St Fiacre jusqu'au 1^{er} novembre 1974 date à laquelle il emménage à Château-Thébaud, ouvrant un cabinet de consultation dans la maison qu'il vient de faire construire.

De 1974 à 1979, il sera le seul médecin pour un secteur comportant les communes de Château-Thébaud, St Fiacre, Maisdon et la Haie-Fouassière.

Durant toutes ces années, ses journées sont bien remplies. Tous les jours de la semaine y compris les nuits et week-end, il assure seul les gardes. Sa qualité d'écoute et sa disponibilité lui confèrent un rôle social important auprès de ses patients.

Il lui arrive parfois à cette époque, de retour d'une consultation vers 22h30 de trouver encore un patient dans son cabinet qui l'attend.

Une anecdote parmi d'autres pour témoigner de sa disponibilité : alors que la famille était réunie autour d'un repas d'anniversaire pour fêter les 18 ans de son fils, un dirigeant du club de football l'a appelé chez

lui, lui signalant qu'un joueur s'était grièvement blessé. Immédiatement le docteur Cousin a quitté ses invités pour prendre en charge le blessé jusqu'à son départ pour les urgences.

L'arrivée en 1979 du Dr Martin à la Haie-Fouassière, permet une garde alternée un jour sur deux allégeant ainsi la charge du Docteur Cousin.

En décembre 1982, le Docteur Cousin et le Dr Asgarally ayant travaillé ensemble quelques temps décident de transférer le cabinet médical situé au domicile du Dt Cousin au 29 de la Grand-rue. Le Docteur Cousin peut enfin protéger sa vie familiale.

En 1991 le Dr Asgarally et le Dr Cousin prennent tous deux la décision de s'installer ensemble 8, rue des Sports. A partir de cette date, le nouveau fonctionnement du cabinet médical, l'arrivée du 15 et la saisie informatique des données médicales vont lui permettre d'avoir plus de temps libre.

Aujourd'hui le médecin même dans les petites communes, n'est plus isolé, il peut faire appel à toute une panoplie de nouvelles technologies, qui l'aide, le conforte et lui enlève

du stress et pas seulement faire un diagnostic à partir uniquement de signes cliniques.

Rappelons qu'à la demande du chef de corps de l'époque, il entrera comme pompier bénévole, avec le grade de médecin capitaine, en 1976. Il assumera cette responsabilité pendant près de 25 ans.

Un grand merci au Docteur Cousin pour toutes ces années passées en tant que médecin de campagne à visiter ces malades, sans tenir compte du jour ni de l'heure. En entrant dans leur foyer, il entrait dans leur famille.

Le cabinet médical (médecine générale)

8 rue des Sports Tél : 02 40 06 52 95

- **Docteur Kayam Asgaraly**
consulte sur rendez-vous : lundi, mardi matin, jeudi, vendredi après-midi
- **Docteur Philippe Landois**
consulte sur rendez-vous : lundi, mardi après-midi, mercredi, vendredi matin.
Le samedi matin en alternance sur rendez-vous.

LA VIE SCOLAIRE



ÉCOLE PUBLIQUE MARCEL CANONNET

Les inscriptions pour l'année scolaire 2012/2013

inspection académique
Loire-Atlantique



Jeunesse
Éducation
recherche

En maternelle :

Les enfants nés en 2009 et antérieurement seront tous accueillis.

Nous vous invitons à prendre contact avec l'école sans tarder : vous pourrez visiter les locaux, nous vous présenterons le projet d'école et répondrons à vos questions.

En élémentaire :

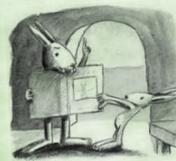
Tous les enfants du CP au CM2 peuvent être inscrits.

Les documents à fournir :

- les pages des vaccinations obligatoires,
- le livret de famille,
- le certificat de radiation s'il s'agit d'un changement d'école,
- le certificat d'inscription délivré par la mairie de Château-Thébaud.

Pour en savoir plus, prenez contact avec M. Pénisson, directeur par téléphone : 02 40 06 53 10 (répondeur) ou par fax : 02 40 06 46 67, par courriel : ce.0440496A@ac-nantes.fr

La fête de l'école aura lieu les 8 et 9 juin 2012
À l'Espace Bois Joli



Un conte musical
sera interprété par tous les élèves de l'école

Des stands, des jeux, des animations...

Les stands, jeux et animations se dérouleront dans la cour de l'école le samedi après-midi.

Surveillez les affichages et visitez le site Internet de l'École !
www.ecole-mcanonnet.org



ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE ST JOSEPH

6, rue du Prieuré
www.ecole-saint-joseph.org
Tél : 02 40 06 50 38

Actualités



« Il était une fois... »

Après un travail de rédaction de contes, les élèves vont les illustrer.

Au mois de juin, les contes seront édités sous forme de livres. En parallèle, les élèves de l'école Saint-Joseph découvrent, lors des assemblées



d'enfants, des contes revisités. Ce sont des écrits qui reprennent des personnages de contes connus tel le loup, les 3 petits cochons... et qui sont replacés dans un autre contexte.

Au mois de mai, des conteurs vont venir animés des séances au sein de l'école pour le plus grand plaisir des enfants.

Date à retenir

La **kermesse** aura lieu le **dimanche 24 juin** sur le thème « Il était une fois Saint Joseph » : à 11h, défilé dans les rues du bourg, animations place de l'église puis déjeuner champêtre à l'Espace Bois Joli. Vers 15 h, spectacles présentés et préparés par les enfants et leurs enseignantes avec la complicité du clown BIDOUILLE.

Pour clôturer cette journée vous êtes tous invités à participer à la traditionnelle soirée Moules-Frites.

Inscriptions pour septembre 2012 et l'année 2012-2013

La rentrée 2012-2013 se prépare. Pour inscrire votre enfant*, contacter la directrice, Mlle Stéphanie Perthuis, au 02-40-06-50-38, à l'école St Joseph.

Pour recevoir parents et enfants, Mlle Perthuis est disponible le **MARDI TOUTE LA JOURNÉE** et le **SOIR après l'école à 17h00**.

*L'enfant doit avoir 2 ans révolus le 1^{er} septembre 2012 pour commencer dès la rentrée ou 2 ans révolus au 31 décembre 2012 pour être accueilli à l'école à partir du mois de janvier ou avril 2013.

LA VIE ASSOCIATIVE

Amicale Laïque



de Château-Thébaud

AMICALE LAIQUE DE CHATEAU-THEBAUD

Ateliers créatifs adultes

A partir de septembre 2012, l'amicale laïque de Château-Thébaud propose une animation couture et une animation dessin, destinées aux adultes. Il ne s'agit pas de cours mais d'activités ludiques et créatives, encadrées par une personne ayant une formation, une pratique et des compétences dans ces domaines.

- Animation couture

Utilisation d'une machine à coudre, utilisation d'un patron, réalisation de vêtements ou d'ameublement.



Groupe limité à 6 personnes, 14 fois 2h30 dans l'année.

Chacun doit venir avec sa machine à coudre.

- Animation dessin peinture

Approche de différentes techniques et différents supports (papier, toile, objets, meubles...).

Pour débutants et plus expérimentés, groupe limité à 10 personnes, 14 fois 2h30 dans l'année.

En fonction des demandes, ces animations seront proposées soit dans la journée, soit dans la soirée.

Le lundi, mardi ou mercredi, salle de la Maine.

Renseignements :

Mme Régine LECORRE 02-40-06-53-92

Inscriptions :

Pascale GION : 02-40-06-56-80.

Les inscriptions se feront aussi le jour du forum des associations, le samedi 1^{er} septembre 2012.

Section Arts plastiques pour enfants de 7 à 12 ans

A compter de la rentrée, l'objectif de cette section est de sensibiliser l'enfant à l'art et de lui ouvrir le monde de la création. Cet atelier permettra d'encourager l'expression de chaque enfant, de mettre son imaginaire en valeur, en s'appuyant sur la découverte du mouvement artistique et des démarches d'artistes.

Cette activité comprendra 20 séances de 2h réparties du mois de septembre au mois de mai, hormis les périodes de vacances scolaires, pour un coût annuel d'environ 160 €.

Ces cours seront assurés par une personne diplômée des beaux-arts. Ils auront probablement lieu le mercredi ou le samedi après-midi. Pour tout renseignement : A-Claude Renaudin tél : 02 40 06 58 84.

Fête de la musique : jeudi 21 juin 2012

Rendez-vous place de l'église pour sillonner ensemble les rues du bourg et découvrir de ci de là des spectacles divers et variés. Venez nombreux passer un moment de convivialité en musique !

5^{ème} Raid Nature Caffino les 8 et 9 septembre 2012

L'Amicale laïque et la section vtt-rail organise son 5^{ème} «Raid Nature Caffino».

Venez nombreux découvrir les activités du samedi pour petits et grands : 1 rando vtt de 40 km en lecture de carte et par équipe de 2 ou 3 ; 1 raid en famille «Le Raid de l'Hebdo» ; de nombreuses activités tout public, tyrolienne au-dessus de la Maine, Poneys ; 1 soirée festive.

Le dimanche : 1 raid découverte de 35 km ; 1 raid aventure de 70 km par équipe de 3 personnes. Les inscriptions du dimanche se font dès maintenant et dans la limite de 150 équipes. Renseignements sur www.vttrail.fr ou par mail à vttrail.chateauthebaud@yahoo.fr



FESTIVAL BALIVERNES MAI 2012

Nous vous attendons nombreux pour venir voir nos ateliers adultes, ados et enfants, voici le programme :

• **Vendredi 18 mai**, à 21h00 : atelier adulte « conseil municipal »

• **Samedi 19 mai**,

à partir de 15h30 : - Atelier éveil « Le voleur d'étoiles »,
- Atelier enfants « Histoire d'enfants »,
- Atelier Ados « Soirée pyjama »,
- Atelier jeunes « Pacamambo »,

à 21h00 : - Atelier adulte « Conseil Municipal »,

Spectacle musical gratuit avec Charienko, apéritif offert et

possibilité de se restaurer chez Fabilig (crêpes & galettes).

• **Dimanche 20 mai**, à

partir de 15h30 : Atelier éveil, enfants, ados et jeunes

Contact : Mme Touzeau : 02 40 06 58 48

Mme Emilie Eouzan : 06 62 79 71 83

M. Tudeau : 02 23 94 65 30

Tarifs : atelier adultes : 6 euros - atelier enfants : 5 euros



Feu d'artifice samedi 7 juillet à 22h30

Sardinade à partir de 20 heures. Inscriptions au 02 40 06 54 21. Bal populaire

Le comité des fêtes recherche des nouveaux retraités (en dehors de ceux que nous connaissons) pour monter les stands le jeudi matin précédant la foire commerciale et le lundi matin suivant pour le démontage. S'adresser à Yves Hérel : Tél. 02 40 06 54 21.

Location de matériel.

Le comité des fêtes vous propose du matériel à la location, le temps d'un week-end par exemple, pour vos fêtes de famille, pour un événement dans votre quartier, etc

LISTE DU MATERIEL :

MATERIEL	Quantité	PRIX à l'unité	INFORMATIONS
FRITEUSE	1	25,00 €	sans huile – triphasé
GRILLE VIANDE	1	16,00 €	gaz non fourni
BARBE A PAPY	1	30,00 €	1 kg de sucre aromatisé compris
CONGELATEUR	1	10,00 €	
PERCOLATEUR	1	20,00 €	
TABLES	10	5,00 €	Longueur 2,40 m : 8 – 10 personnes
TABLES + BANCS	10	7,00 € 50 € les dix...	Longueur 2,40 m : 8 – 10 personnes
STAND (bar) 6 m	2	30,00 € 50 € les deux...	Peut s'utiliser en 12 m, en mettant les deux stands bouts à bout
PODIUM (non monté)	36	le panneau 1 m ² : 1,70 € les 36 Panneaux : 61,00 €.	Superficie max : 36 m ² Hauteur : 50 cm à 1 m réglable

REGLEMENT :

Le transport, montage et démontage du matériel restent à la charge des locataires (sauf option contraire pour le podium). Le Comité ne saurait engager sa responsabilité en cas de mauvaise utilisation du matériel. Le paiement s'effectue lors de l'enlèvement du matériel contre récépissé.

Pour le petit matériel (friteuse, grille viande), il est demandé au locataire de le rendre propre.

RESERVATION :

par mail : ComiteDesFetes@chateau-thebaud.fr
par téléphone : Patrick CHETANNEAU au 02 40 06 52 38, le soir.

HORAIRES :

Pour retirer le matériel : le vendredi soir de 18 h 30 à 19 h 30.

Pour rendre le matériel : le lundi soir de 18 h 30 à 19 h 30.

ASSOCIATION DE DON DU SANG

Chers donateurs, au nom des malades **MERCI** pour vos dons (85 dons lors de la collecte du 14 mars dernier).

L'E.F.S. et notre association tenons à nous excuser pour le temps d'attente inhabituel lors de notre dernière collecte (formation d'un médecin).

Prochaine collecte :

Mercredi 6 juin 2012 de 16h30 à 19h30
Salle du Bois de la Haie.

Nous comptons vivement sur votre participation.

CLUB DES AMIS RÉUNIS DE CHATEAU-THEBAUD



Sorties d'une journée, toutes les personnes peuvent y participer adhérent ou non au club.

• Mercredi 13 juin

Auray- Quimper- Audierne- La pointe du Raz – **Déjeuner** - Baie des trépassés - Douarnenez- Locronan. Date limite d'inscription le 23 mai. Prix environ 60 €.

• Mercredi 26 septembre

Au carrefour de l'Anjou et de la Vendée découverte du parc oriental de Maulévrier **Déjeuner** - l'après midi Mortagne sur Sèvre - Les Herbiers pour une balade en autorail à travers le haut bocage. Date limite d'inscription le 30 Août. Prix environ 65 €.

Nous tenons à votre disposition le programme détaillé de chaque sortie, renseignements et inscriptions, **Tél : 02 40 03 25 65.**

INFOS PRATIQUES

ASSOCIATION LES «BOUCHONS D'AMOUR»



Association pour le ramassage et le recyclage des bouchons en faveur des handicapés

Nouveau !

Sont acceptés maintenant tous les bouchons qui concernent les produits alimentaires, les cosmétiques, les produits d'hygiène et d'entretien exceptés : les bouchons de bidons d'essence, de décapants et de médicaments.

Rappel : les bouchons de bouteilles d'eau, de lait et de jus de fruit sont toujours les bienvenus.

Dépôt : chez Mme Jacqueline Leclair, 34 rue de la Poterie à Château-Thébaud.

RAPPELS

RECENSEMENT MILITAIRE

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. La mairie, vous remettra alors une attestation de recensement qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à un examen (BEPC, BAC, permis de conduire...). Sont invités à venir se faire recenser en mairie les jeunes gens nés en 1996.

Pièces à fournir : carte d'identité, livret de famille, justificatif de domicile.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue



Louise Guéret	61 rue de la Poterie
Lisa Périco Bruneau	5 route du Bois Joli
Candice Moreau	1 La Petite Jaunaie
Arthur Mouillé	76 rue de la Poterie
Baptiste Huchet	La Chauvinière
Océlia Bouny	Chantegrolle
Soléane Bouny	Chantegrolle
Marilou Douillard	Le Pinier
Niels Bayart	2 avenue de la Sèvre
Alyona Genko	La Praudière
Cassandra Gaba	16 rue du Moulinier
Alexia Gaba	16 rue du Moulinier
Marion Landreau	1 Les Raudières
Lisou Visonneau	Le Pinier
Anaïs Massart	Le Petit Douet

MARIAGES

Félicitations

Christelle Hamard & Nizar Ghnania
5 bis la Butte
Colette Bordron & André Besson
11 rue du Prieuré



DÉCES

Souvenirs

Yves Jamin, 82 ans	Le Rafflay
Paul Quilici, 81 ans	6 la Blanchèterie
Stéphanie Henry, 35 ans	1 la Petite Rochette
Andrée Perrodeau, 74 ans	13 Les Brosses
Franck Perché, 47 ans	2 rue des écoles
Marcelle Gille, 72 ans	Le Rafflay





CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

MAI 2012			
17	USCT	Tournoi de sixte	Terrain de sports
18-19-20	Balivernes	Festival	Espace Bois Joli
JUN 2012			
01	USCT	Assemblée générale	Terrain de sports
02-03	Danse	Portes ouvertes	Espace Bois Joli
02	Alaska	Tournoi pétanques	Terrain de sports
06	Don du sang	Collecte	Bois de la Haie
08	Basket	Assemblée générale	La Haye Fouassière
08-09	Ecole Marcel Canonnet	Fête de l'école	Espace Bois Joli
10	ELECTIONS LEGISLATIVES		Arcades + Maine
17	ELECTIONS LEGISLATIVES		Arcades + Maine
21	Fête de la Musique	Amicale Laïque	Rues du bourg
24	OGEC	Kermesse	Espace bois joli
28	Club amis réunis	repas	Arcades
JUILLET 2012			
07	Comité des fêtes	Feux d'artifices	Pont Caffino
SEPTEMBRE 2012			
01	Commission sports	Forum des associations	Salle omnisports
08-09	Amicale laïque	Raid Nature	Caffino
19	Don du sang	Collecte	Bois de la haie
OCTOBRE 2012			
04	Club amis réunis	Buffet	Espace bois joli
20/21	Comité des fêtes	Foire commerciale	Omnisports + Bois de la haie

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE



La médaille de la famille française est une distinction honorifique décernée aux personnes de nationalité française qui ont élevé quatre enfants et plus afin de leur rendre hommage et leur témoigner la reconnaissance de la nation.

Comment obtenir cette distinction ?

Un dossier de candidature est à votre disposition à la mairie. Une fois complété, ce dernier devra être déposé à La Préfecture avant fin novembre 2012.

Votre dossier sera examiné par les services de la mairie puis par une commission organisée par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et c'est le Préfet du département qui décidera de l'attribution de cette distinction.

La médaille est traditionnellement remise le jour de la Fête des mères de l'année suivante.

FDGDON 44



Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

Campagne de lutte contre la chenille processionnaire du pin

Très urticantes, les chenilles processionnaires du pin sont à l'origine de nombreuses réactions allergiques, parfois graves, pour les humains, elles occasionnent également des dégâts aux arbres.

Une campagne de lutte collective va avoir lieu sur notre commune. Les traitements ont lieu à l'automne, au moment où les chenilles consomment en grande quantité les aiguilles de pin.

Une fois inscrit la FDGDON vous avertira de la date fixée pour l'intervention et vous adressera une fois le traitement réalisé la facture.

Pour participer à cette campagne, inscrivez-vous en **mairie (tél 02 40 06 53 18 avant le 13 juillet 2012)** (le nombre d'arbres à traiter vous sera demandé).

INFOS PRATIQUES

LA MISSION LOCALE DU VIGNOBLE NANTAIS EN 2012...



C'EST



- Un pôle d'auto-documentation
- Un site internet <http://www.missionlocalevignoblenantais.fr>
- **Une équipe de conseillers à votre écoute**, pour vous apporter des conseils et des outils dans la réflexion ou la réalisation de vos différents projets :
 - information et inscription à des formations,
 - accéder à un emploi : savoir rédiger un CV, une lettre de motivation, mener un entretien d'embauche, mise en relation avec des entreprises,
 - s'inscrire à des ateliers, informations collectives (apprentissage, découverte de métiers...),
 - faciliter des démarches, budget, logement, mobilité, santé...
- **Des permanences sur chaque communauté de communes** sont organisées. Prévoir de prendre un rendez-vous au 02.40.36.09.13 pour fixer des entretiens individualisés.

AGENDA 2012 : Forum emploi sur la communauté de communes de la Vallée de Clisson, le 27 septembre 2012 à Aigrefeuille sur Maine, salle de la Richardière.

Pour plus de renseignements :

Mission Locale du Vignoble Nantais - Maison de Pays Allée du Chantre - BP 9133 44191 CLISSON cedex Tél : 02.40.36.09.13 Fax : 02.40.36.09.14 E.mail : accompagnement 16-25@mlvn.fr

VIGNES VINS RANDOS



Le 1^{er} et 2 septembre 2012, Interloire réédite pour la 9^{ème} année Vignes Vins et Randos.

Cette nouvelle édition aura lieu le 2 septembre sur notre commune de Château Thébaud, après 4 années sur la commune de Monnières.

En quoi consiste cette manifestation ?

- C'est une randonnée d'une matinée.
- C'est la découverte d'une commune viticole de la Loire sur un parcours de 60 % de vigne minimum sur 7 km.
- C'est une randonnée animée par un viticulteur ou professionnel du monde viticole.
- Ce sont des animations musicales, sensorielles, gustatives, sans oublier la découverte de paysage et l'aspect historique de la commune.
- C'est la remise d'un Kit du randonneur avec pomme, parcours de la randonnée, quizz et verre de vin. Un tirage au sort du quizz vous permettra de gagner de nombreux lots.

Pour participer à cette randonnée, vous pouvez déjà vous préinscrire sur le site :

www.vignesvinsrandos.fr ou sur www.facebook.com/vignesvinsrandos ou au 0811 11 95 40.

Participation : 3 € en pré-inscription (paiement sur place le jour de la randonnée).

Inscription sur place le jour de la randonnée : 5€. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

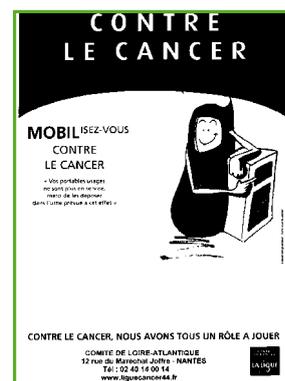
RECYCLAGE DES MOBILES

La lutte contre le cancer exige des moyens financiers de plus en plus importants. La collecte des téléphones portables usagers (avec batterie) représente pour le comité 44 une opportunité susceptible d'augmenter ses ressources afin de poursuivre et d'intensifier ses actions :

la recherche, la prévention, l'aide aux malades, la préservation l'environnement.

Une urne est à votre disposition en mairie et à la pharmacie.

Ne jetez plus vos cartouches, conservez-les dans un carton ou un sac, lorsque celui-ci sera plein, contactez **Marie-Paule FRIAS au 06.88.23.61.41**. Parlez-en autour de vous.



NOUVEAU SUR LA COMMUNE

CAVA Y MESA

Sissi LEROY ROBLES vous accueille au Domaine de Guette Loup

- vins, cocktails et cuisine gastronomique latino-américaine,
- accueil de groupes,
- service de dégustations,
- plats à emporter sur réservation.

Contact : 06 37 34 39 39 - ou 09 53 02 15 20

E-Mail : leroy.robles@gmail.com - <http://vinsguetteloup.canalblog.com>



LE SAINT THOMAS, PLUS QU'UN CAFÉ



Carole Andriocci qui habite depuis 4 ans sur notre commune de Château-Thébaud souhaitait créer sa propre affaire. Elle travaillait elle-

même dans la restauration depuis une dizaine d'années. Courant 2011 « Le Bistroquet » anciennement le « Lion d'Or » est à vendre. Carole réalise son projet et propose une nouvelle ambiance de café qu'elle nomme « Le Saint Thomas ».

Son projet : en faire un café citoyen, philosophique, musical, culturel. Sur les lieux : presse, livres, bandes dessinées, **tableau expression, jeux de société** et accès wifi sont à disposition.

Qu'est ce qu'elle y propose ?

- des rencontres musicales,
- **des soirées jeux animées par une association (jeux de stratégie, jeux pour rigoler en famille ou entre amis, jeux de cartes divers et variés). C'est ouvert à tous de 7 à 99 ans.**

- des après-midi « contes » pour les petits le mercredi (1^{er} mercredi du mois),
- **des expositions de peinture, photographies ou/et dessins d'artistes locaux et régionaux,**
- des conférences-discussions **dont parfois** en association avec l'amicale laïque.

Le programme de toutes ces animations peut être consulté sur le site « P'tit Raisin.com » ou sur les panneaux en bois du café. Vous pouvez également recevoir le programme mensuel des activités en laissant votre mail à l'adresse ci-suivante : **cafelesthomas@gmail.com**

Depuis quelques semaines, un service **crêperie** est à votre disposition midi et soir le mardi, mercredi et jeudi, le soir uniquement les vendredi et samedi. A partir de 6 personnes, il est conseillé de réserver à l'avance au 09.82.32.42.13.

Elle peut vous servir également à toute heure des croque-monsieur et omelettes ainsi que des desserts maison.

Café ouvert tous les jours sauf le dimanche soir et le lundi.

SORTIE DES 60 ANS DE CHATEAU-THEBAUD

A cette occasion vous est proposé les 1^{er} et 2 septembre 2012 :

Un week-end à l'Île d'Yeux en pension complète.

Départ de Fromentine. Tarif : 150 € / personne.

- Inclus dans le prix : - parking à Fromentine,
- traversée en bateau,
- location de vélos.

Réservation et règlement à l'inscription avant le 30 mai 2012.

Contact : Bernard VIAUD, 14 rue du Moulinier. Tél : 06 66 69 29 95 Mail : viaudb@neuf.fr

INTERCOMMUNALITÉ

LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Pour les foyers ayant un assainissement autonome non raccordé au collectif

Le rapport de visite de contrôle du technicien du SPANC, mentionne que mon système d'assainissement est non acceptable.

Avant de commencer des travaux, dois-je faire une étude de sols ?

Par qui ?

Est-ce utile et pourquoi ?

Où dois-je m'adresser ?

Combien coûte cette étude ?

- **Avant tout commencement de travaux vous devez faire réaliser une étude de faisabilité par un bureau d'études qui prendra la responsabilité de concevoir la réhabilitation de votre installation selon la taille de votre habitation, la surface disponible, le type de sol, et l'environnement local.**
- **Cette étude est une garantie pour le propriétaire car en cas de défaut de conception, la responsabilité en incombera au bureau d'études.**
- **Une liste de bureaux d'études adhérents à la charte de qualité départementale est accessible sur le site du SPANC ou en mairie.**
- **Les coûts habituellement constatés sont de l'ordre de 400 €.**

Quelle entreprise dois-je contacter pour les travaux ?

L'entreprise doit-elle être agréée pour réaliser les travaux ?

Comment puis-je vérifier si le système que l'entreprise me propose est bien homologué ?

- **Une liste d'entreprises adhérentes à la charte de qualité départementale est accessible sur le site du SPANC ou en mairie. Cependant d'autres entreprises spécialisées et disposant d'une garantie décennale pour ce type de travaux, existent sur le territoire.**
- **Seul le SPANC pourra vous assurer que le système proposé par l'entreprise est agréé et conforme à la préconisation du bureau d'études.**

Quel est le coût d'installation d'une micro-station ?

Quel est le coût annuel de son entretien ?

Sa durée de vie ?

Quel est le coût d'installation d'un assainissement par filtre à sable ?

Quel est le coût annuel de son entretien ?

Sa durée de vie ?

- **Les coûts constatés des micro-stations sur notre territoire sont très variables et peuvent aller de 6 à 12 000 € (hors travaux éventuels de réaménagement de la parcelle).**

- **Les coûts de fonctionnement (électricité, vidange et entretien électromécanique) sont également très variables et se situent entre 250 et 500 €/an.**
- **Les temps de retour sur ces installations sont encore trop courts pour permettre de se prononcer sur des durées de vie.**
- **Le prix moyen des installations par filtre à sable est généralement compris entre 5 et 9 000 € (hors travaux éventuels de réaménagement de la parcelle).**
- **L'entretien d'un filtre à sable nécessite uniquement une vidange de la fosse tous les 4 ans et un nettoyage semestriel du pré-filtre.**
- **Il n'y a pas de date de péremption pour un filtre à sable lorsque l'installation est entretenue correctement.**

L'assainissement par filtre roseaux est-il accepté ?

Son coût ?

Sa durée de vie ?

- **A ce jour 2 filières à filtres dits « plantés de roseaux » sont agréées.**
- **Les coûts se situent entre ceux des filtres à sables et des autres filières.**
- **Ces filières étant récentes sur le marché, il n'est pas possible de se prononcer sur des durées de vie.**

J'habite dans un village composé de 4 foyers. Un assainissement collectif pour uniquement ces 4 maisons est-il possible ?

- **Un assainissement regroupé entre plusieurs propriétaires est possible.**
- **Les contraintes à prendre en compte sont :**
 - le lieu d'implantation du système
 - le choix d'un mandataire commun gestionnaire du système
 - les règles d'entretien et de répartition des dépenses.

A partir de la visite de contrôle de bon fonctionnement du technicien du SPANC, j'ai combien de temps pour effectuer les travaux ?

- **En cas de fonctionnement inacceptable, vous disposez au maximum de 4 ans pour réhabiliter votre installation.**

Pour autres renseignements, vous pouvez appeler les services du SPANC du vignoble nantais à la Communauté de Communes Sèvre, Maine et Goulaine au 02.40.54.86.66 ou par courriel : spanc@ccsmg.fr



Bruno Beillevaire Service

Maintenance Mécanique & Hydraulique

TP Naval & Industrie

St Martin - 44690 Château-Thébaud - Tél./Fax : 02 40 06 52 73

beillevaire.bruno@neuf.fr 06 60 96 19 65



Diffusion France Maintenance

Cuisines professionnelles

41 Les Bauches - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Tél. 02 40 06 55 09 - Fax. 02 40 06 58 25

E-mail : dfm-cuisines@wanadoo.fr

PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS



Revêtements Sols et Murs - Ravalement

Michel

DOUILLARD

02 40 06 50 84

26 Les Montys - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD



- Etanchéité • Ravalement de façades
- Isolation thermique par l'extérieur
- Démoussage des toitures

Christophe DOUSSIN 02 40 06 56 46

ZA La Basse Poterie - 4, rue du Bois Simon - 44690 CHATEAU-THÉBAUD

sarldoussinchristophe@laposte.net



Tous Travaux d'Electricité

Christian GUICHET

Vente d'électroménager

Tél. : 02 40 06 55 25 - Fax : 02 28 21 30 49

n°12 La Blanchetterie 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

e-mail : install.service@wanadoo.fr

S.A.R.L. JAUMOILLÉ



- Rénovation
- Neuf
- Ravalement de façade traditionnelle & chaux naturelle
- Couverture tuile
- Cuves à vin

8 rue du Bois Simon
Z.A.C. de la Basse Poterie
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Maçonnerie - Génie civil

Tél. : 02 40 33 57 62 / Fax : 02 40 06 53 61



THEBAUD Ongles

Onglerie à domicile

Pose de gel sur ongle naturel, rallongement ou capsule... French, manucure simple, pose de vernis, décos, stickers...

Sur rendez-vous : 06 04 65 22 46

E-mail : thebaudz_ongles@str.fr

44690 Château-Thébaud

Beauté des mains et des pieds

N'hésitez plus...



Garage DABIN s.a.r.l.

Agent PEUGEOT

Vente neuf et occasions

Mécanique - Carrosserie - Peinture

Pièces détachées

Dépannage - Remorquage 24h/24h

Atelier ouvert 6 jours sur 7

Z.A. La Basse Poterie 44690 CHATEAU-THÉBAUD

Tél. : 02 40 06 50 79
Fax : 02 40 06 56 41



Une Société de Fruite

Pressade, la passion du fruit...



BRIC FRUIT

bio bio bio

Pressade

Bricfruit S.A.S • RN 137 • La Jaunaie
44690 CHÂTEAU THÉBAUD
Tél (33) 02 40 33 55 55 • Fax (33) 02 40 03 81 36 • www.pressade.fr



Formations : permis B, AAC
permis moto, BSR, permis 1 €

Aigrefeuille sur Maine
Château Thébaud
Geneston
Le Bignon
La Planche
Vertou

06 16 79 23 91



Ets ARNAUD

Obsèques

Marbrerie

Prévoyance

Fleurs

Rue de la Fontaine - Cailin (Route de Nantes) - 44190 CLISSON
Tél. 02 40 03 90 20

Bar - Restaurant



35 rue du Pot Gris
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Ouvert tous les midis
du lundi au vendredi

Week-end sur réservation
pour les groupes

- PIZZA sur place ou à emporter le vendredi soir
- Plats à emporter tous les jours
- Traiteur

Tél. 02 40 06 52 50
lepancoupe@orange.fr



Fabricant de mortiers industriels
(enduits de façade, colles à carrelage, mortiers techniques)
Leader mondial dans sa catégorie

Parc d'Activités du Butay - 2 rue des Noisetiers
44690 Château-Thébaud



Les Jardins
FRUITIERS
Jean CHEREAU

Le Rafflay
CHATEAU THEBAUD

VENTE À L'EXPLOITATION

Tél. 02 40 06 53 64

S.A.R.L.



Cuisine
Salle de bains
Placard
Parquet
Lambris

Intérieur
Extérieur
Neuf & Rénovation

3, Brairon
44690 Château-Thébaud

Bois
Alu
PVC

Tél : 02 40 33 57 29



PLOMBERIE / CHAUFFAGE / AEROTHERMIE / RAMONAGE
INSTALLATION DE SALLE DE BAIN DE A À Z

(cloison sèche, faïence, carrelage, sanitaire...)

02 40 04 33 96

ZA la Basse Poterie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

06 75 62 22 86 - E-mail : mouille.sarl@orange.fr

Daniel METAIS- 06 80 68 79 28
"La Blanchetterie" - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. : 02 40 06 57 99 - Fax : 02 40 06 57 03
E-mail : mdm@transporteurope.com

Artisan Menuisier Ebéniste **Menuiseries**
ROCHETEAU Laurent *neuf et rénovation*
DA SILVA FERREIRA

> bois, pvc, alu
> agencement
> cuisines
> parquets lambris
> portails - clôtures
et motorisations

5, impasse des Lilas
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél : 02 40 06 57 58
E-mail : dasilvaferreirarocheteau@orange.fr - menuiserie-rocheteau-laurent.com

INTERNATIONAL FRANCE
19 LES MONTYS
44690 CHÂTEAU THÉBAUD
Tél. 02 40 06 56 00
FAX 02 40 06 57 97
PORT. 06 80 43 00 23

Electricité - Plomberie
Sanitaire - Chauffage
Ventilation - Aérothermie

NEUF - RENOVATION - DEPARNAGE
TEL/FAX 02 40 33 57 99
La Pouvellerie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

5, avenue de Nantes
44140 Aigrefeuille sur Maine
Tél. 02 40 06 61 21
www.mma.fr
E-mail : cabinet.cornerais.aigrefeuille@mma.fr

Emplacement offert par **les Notaires de Vertou**

Henri-Xavier POSTEC
Michel MORAT
Arnaud AUDRAIN
Olivier CAPELLE

13 rue de l'Île de France - B.P. 22-21
44122 Vertou Cedex
Tél. 02 51 71 25 25
scppama@notaires.fr

Laurent DEJOIE
Antoine DEJOIE
Valérie DEJOIE
Pierre-Frédéric FAY
Evelyne COGNACQ

Notaire

Rue de la Garenne - B.P. 2213 - 44122 Vertou Cedex
Tél. 02 40 80 08 08 - Fax 02 40 33 18 35
E-mail : dejoie.fay.vertou@notaires.fr

Bulletin imprimé par **IMPRIMERIE 2000**
à Vieillevigne et Vallet
Tél. 0820 222 264

Les imprimés administratifs

Les imprimés publicitaires

L'habillage véhicules

La signalétique